

FBN TECHNIQUE MCPA ESTER
HERBICIDE
LIQUIDE

POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE RECONDITIONNEMENT

PRINCIPE ACTIF : MCPA, présent sous forme d'ester 2-éthylhexyle ... 60,3% e.a.



ATTENTION

POISON

DANGER - CORROSIF POUR LES YEUX

NO D'HOMOLOGATION : 34972 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Contenu Net : 1 L – vrac

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

Farmer's Business Network Canada, Inc.
PO Box 5607
High River, Alberta
Canada T1V 1M7
1-844-200-FARM (3276)

NUMÉRO D'URGENCE 24 HEURES PAR JOUR : 1-613-996-6666

MODE D'EMPLOI :

Pour la fabrication d'un herbicide homologué en vertu de la *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*.

MISES EN GARDE :

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS. Nocif si ingéré. Peut causer une irritation des yeux et de la peau. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des lunettes de protection et des gants lors de la manipulation. Après l'utilisation, se laver les mains et toute partie de la peau ayant été en contact avec le produit.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Les concentrations élevées de MCPA peuvent causer une irritation grave des yeux. Les symptômes d'une surexposition au MCPA peuvent comprendre des troubles d'élocution, des secousses et des spasmes musculaires, un écoulement salivaire, de l'hypotension artérielle et l'inconscience. Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE :

Conserver le produit dans le contenant original pour l'entreposage. Garder dans un endroit frais, sec et bien ventilé, loin des semences, des engrais et d'autres pesticides. Garder éloigné du feu et de toute flamme, ainsi que des autres sources de chaleur.

ÉLIMINATION :

Les fabricants canadiens du produit doivent éliminer les matières actives et les contenants qui ne servent plus en respectant les règlements municipaux et provinciaux. Pour de plus amples renseignements, notamment sur la façon de nettoyer les déversements accidentels, veuillez

communiquer avec le fabricant et les organismes provinciaux de réglementation.

INSTRUCTIONS DE NETTOYAGE:

Éloigner les spectateurs. Ne pas fumer, boire ou manger pendant les opérations de nettoyage. Porter des équipements de protection (combinaison, bottes en caoutchouc et gants de protection). Imbiber le liquide tombé au sol avec de la sciure de bois ou tout autre matériau absorbant. Ramasser avec une pelle l'agglomérat ainsi formé, le jeter dans un baril et sceller celui-ci avant de le transporter dans un site d'élimination agréé. Enlever tous les vêtements et l'équipement de protection et les laver. Terminer le nettoyage en prenant une douche et en se lavant à fond au savon et à l'eau. Pour plus d'information sur les procédures de nettoyage en cas de déversement accidentel, voir la rubrique « ÉLIMINATION »

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.